



Le journal des
jeunes-chercheurs
de l'académie de Montpellier
N°46 -Février 2005



Financements des thèses en 2004

Dans le numéro d'octobre 2004, nous avons publié le taux de poursuite en thèse des étudiants inscrits en DEA en 2002-2003 dans l'académie de Montpellier. Il s'avérait qu'environ un DEA sur deux poursuivait en thèse. Nous évoquons ici les différents modes de financement de thèse auxquels ont recours l'ensemble des doctorants de l'académie pour deux années universitaires, 2003-2004 et 2004-2005.

Suite page 3

Sommaire général

page 2: côté thèse

page 3: Les financements 2004

page 4: Culture

La LOPR et le doctorat

Page 2

Contact fait son Assemblée Générale

L'association CONTACT tiendra son AG Ordinaire le mercredi 02 mars, à partir de 17h30 au local de l'association (UM2, bâtiment 24, sous-sol). Vous êtes tous invités, dès à présent, à renouveler votre adhésion (gratuite!) à l'association en allant sur le site de Contact:

www.contact.asso.fr

Sa thèse avec l'ADEME

page 2

Documentation Scientifique

page 4

Témoignage: obtenir une bourse CIFRE

suite page 3

EDITORIAL, par Ingrid Chanefo

L'entrée «concrète» dans le monde de la Recherche s'écrit par de multiples histoires. L'association Contact vous les raconte, vous les éclaire. Février étant le moment où les DEA et Master2 Recherche doivent se lancer dans le quête du Financement de Thèse, Quoi d'Neuf Doc vous offre un face-à-face avec ce monde sauvage. Nous avons choisi, pour ce numéro, de vous faire partager des aventures dans le sillage des financements et vous faire découvrir la logique secrète des allocations et autres bourses CIFRE. Quoi d'NeufDoc vous offre aussi quelques douceurs... à découvrir au fil des pages... Enfin, Quoi d'Neuf Doc invite ses lecteurs à vivre pleinement leur thèse en proposant de nouvelles activités au sein de l'association, en rencontrant d'autres doctorants, en venant participer à la prochaine Assemblée Générale de Contact Le tout à consommer sans modération...

«Septembre 1999, arrivée en DEA, le parcours du combattant ne fait que commencer.

Premier objectif: bosser les écrits pour essayer de se placer en tête de liste afin de caresser l'espoir de décrocher une bourse MENRT (Ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie). Il faut néanmoins se prévoir une porte de sortie. Début Janvier 2000, voilà 2 semaines que l'on a tous commencé nos stages en laboratoire, que les résultats de l'écrit tombent. Je suis ni dans les premiers, ni dans les derniers, mais au milieu. Pour la bourse MENRT, ça va être chaud !!!! Maintenant il va falloir faire plus que de chercher une sortie de secours. C'est la porte principale qui va nous mener vers cette thèse tant convoitée qu'il faut trouver !!

Deuxième objectif: trouver un financement de thèse autre que la bourse MENRT. Pour ma part, je travaille sur les plantes, donc très peu de possibilités de bourses. Mais à qui m'adresser ?? Février, en passant devant le panneau d'affichage de mon laboratoire, je vois que l'AN-DRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) fait un appel d'offre pour cofinancer des bourses de thèses sur les radionucléides et leurs transferts dans les plantes. Mon sujet peut coller car j'étudie la résistance des plantes aux métaux lourds. Oui, mais c'est un cofinancement, il faut un autre partenaire. Quelle chance, mon ED (Ecole Doctorale) m'informe (par mail) que la Région, elle aussi fait un appel d'offre pour cofinancer des thèses. Le chemin commence à s'éclairer ...»



APPEL À CANDIDATURE 2005 (OUVERT DU 1ER JANVIER AU 31 MARS 2005)

L'ADEME propose cette année environ 80 allocations destinées à soutenir la préparation de thèse de doctorat essentiellement de nature technologique. Les disciplines économiques, sociologiques, juridiques et médicales sont cependant encouragées.

Les sujets de recherche doivent relever des domaines correspondant aux missions de l'ADEME, à savoir :

- la prévention et la lutte contre la pollution de l'air,
- la limitation de la production de déchets, leur élimination, leur récupération et leur valorisation,
- la prévention de la pollution des sols ,
- la réalisation d'économies d'énergie et de matières premières,
- le développement des énergies et matières premières renouvelables, notamment d'origines végétales,
- le développement des technologies propres et économes,
- la lutte contre les nuisances sonores.

L'ADEME ne définit pas explicitement de sujets de recherche mais évalue et sélectionne les propositions faites relativement à ses domaines d'action. Pour plus d'informations, et pour télécharger les dossiers de candidature, rendez vous sur le site www.ademe.fr/recherche/CibleThese.htm.



Une semaine à Mèze... pour les Doctoriales

En tant que participante aux Doctoriales 2004, on me demande quelques lignes pour essayer de vous transmettre mon expérience... Que vous dire de plus que ce qui a été dit précédemment sur le contenu de cette semaine ? Les Doctoriales nous ouvrent l'esprit sur un monde nouveau, souvent peu connu par les doctorants, celui de l'entreprise. C'est vrai qu'entre nous quatre murs, qui déterminent notre espace vital pendant trois longues années, nous avons que peu de temps à consacrer à la découverte du monde académique. Sous la forme d'ateliers, j'ai donc pu entendre

de nombreux témoignages de docteurs travaillant dans l'industrie. L'avantage de cette formule, c'est la possibilité d'interagir avec les différents intervenants. Les Doctoriales ne s'arrêtent pas là puisqu'elles nous permettent aussi, grâce à un travail en petit groupe, de construire un projet innovant, synthèse de la réflexion de doctorants de disciplines variées, tout au long de la semaine. Et je peux vous le promettre, ça marche ! Je peux vous dire aussi que tout doctorant qui se respecte trouvera, pendant ce module, « chaussure à son pied » et pourra affiner son projet professionnel

! Mais les Doctoriales, c'est aussi, sept jours à Mèze, loin de son labo, dans un cadre idyllique au bord de l'étang (croisons les doigts pour qu'il fasse aussi beau que l'an dernier !) et profitant des nombreuses spécialités qui nous sont servies au repas midi et soir. Mais chut ! Je ne vais pas tout vous raconter...

Christelle Siddi

RAPPEL:

Les **Doctoriales** auront lieu du 13 au 19 mars !
Inscrivez-vous via **ADUM**

En bref...

> **Maison des Ecoles Doctoriales** F. LARCHE, actuel directeur, ne renouvellera pas son mandat. Le futur directeur sera élu vers le mois de juillet.

> **La Confédération des Jeunes Chercheurs** appelle à signer la pétition «*Nous Sauverons la Recherche*» lancée le 02 février par le collectif SLR.

Les jeunes ne sont pas au centre de la LOPR

C'est une fuite au Ministère de la Recherche qui est à l'origine de la diffusion massive de la trame de la nouvelle Loi d'Orientation et de Programmation de la Recherche (LOPR). Qui a-t-il dans cette nouvelle loi ? Si l'on se borne aux propositions pour les doctorants et les jeunes chercheurs, rien de bien réjouissant. Si la loi prévoit une indexation de l'allocation de recherche sur l'inflation, il n'y a rien sur le financement obligatoire de la thèse. De plus, elle prévoit, comme le demande le rapport des états généraux de la recherche, une augmentation de leur nombre, sans pour autant qu'il y ait augmentation du nombre de postes. Car si la loi prévoit une programmation pluriannuelle des recrutements, les chiffres annoncés (concernant la création de postes) restent bien inférieurs au nombre de docteurs qui seront disponibles sur le marché du travail. La LOPR prévoit aussi une augmentation de 50% du nombre de docteurs intégrant le secteur privé par le biais d'avantages fiscaux accordés aux entreprises. En résumé, on augmente le nombre de contrats de qualification et le surplus de jeunes chercheurs ira dans les entreprises par le même biais que les RMistes. Même si les réflexions de

reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives ont débuté. En ce qui concerne les jeunes maîtres de conférence, bien que la revendication de leur accorder une décharge d'enseignement en début de carrière ait été entendue par le gouvernement, il faut voir un peu plus loin... Effectivement, la politique « pôle de recherche, création des réseaux d'excellence et diversité des universités » ne donnera pas à tous les jeunes maîtres de conférence recrutés les mêmes chances avant leur début de carrière. Prenons un enseignant-chercheur recruté dans une petite université en sous-encadrement ; il aura du mal à avoir une décharge horaire. A contrario, celui recruté dans une université prestigieuse et effectuant sa recherche dans un laboratoire intégré dans un grand pôle, pourra sans trop de soucis être déchargé de ses enseignements. De ce fait, il pourra passer plus tôt son HDR et postuler sur les postes de prof avec un dossier de recherche de meilleure qualité ; normal il aura plus de temps pour faire de la recherche.

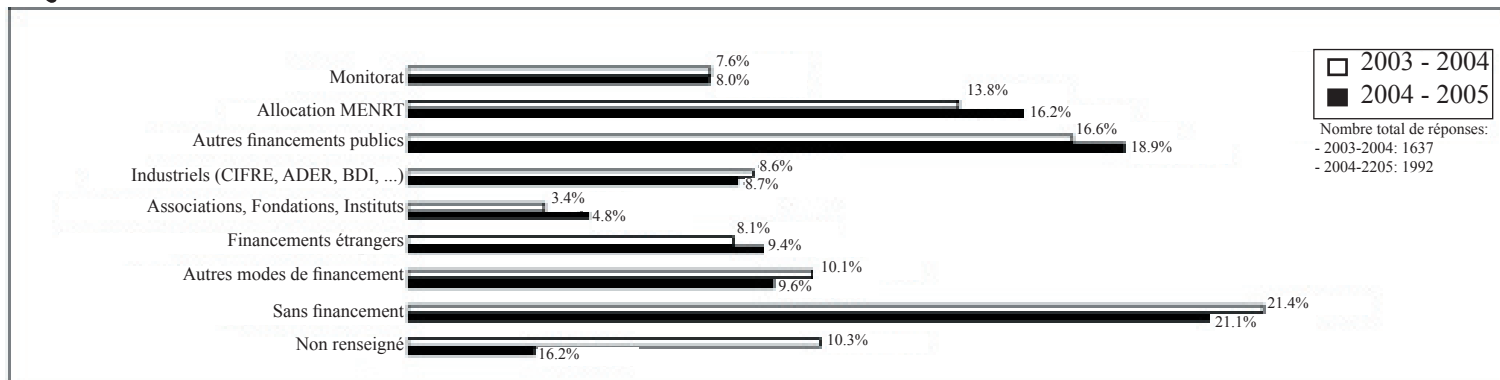
Sébastien Balme

Action sociale pour les doctorants : l'Etat se désengage

Un an et demi après les problèmes de subvention des doctorants au restaurant administratif du CNRS, c'est au tour de l'UMII de trouver une solution au désengagement de l'Etat dans Action Sociale pour les doctorants. Jusqu'en 2003, la prise en charge, pour les allocataires de recherche de l'UMII, d'une partie des repas au restaurant administratif émanait d'une subvention conjointe de l'université via le contrat quadriennal et du Rectorat. Ce dernier accordait 1,03 € par repas au CAS de l'UMII. Or cette année, cette subvention a été annulée pour l'année 2004. La direction de l'UMII et son conseil scientifique, sensibles à ce sujet, ont mis en place une

commission composée des 3 vice-présidents de l'Université, du Secrétariat Général et de la Direction des Ressources Humaines et de l'assesseur à la vie étudiante afin de trouver une solution pérenne pour pallier au manque du Rectorat. La position des élus de Contact est tout d'abord de faire valoir que le restaurant administratif ne doit pas être seulement ouvert aux allocataires de recherche mais à tous les doctorants de l'UMII. D'autre part, ils souhaiteraient que ce problème soit étudié et qu'une proposition soit émise afin que cet euro ne soit pas à la charge des doctorants. Affaire à suivre...

Sébastien Balme



Le graphique ci-dessus établit la répartition des différentes formes de financement, toutes disciplines confondues, et indique la proportion de thèses non-financées dans l'académie. Ces chiffres fournissent donc une photographie de l'état des financements pour une année en particulier, ils ne doivent pas être interprétés comme la répartition des financements des nouvelles thèses commencées cette année-là.

Les structures publiques sont celles qui octroient le plus de financements directs : elles représentent 40 % environ du total. Les participations liées à des cofinancements avec des structures privées (conventions CIFRE par exemple) ne sont pas comptabilisées dans ce chiffre. La faible proportion de postes de monitorat (8 %) nous éclaire sur une des propositions du Comité d'initiative et de proposition (CIP) suite aux états généraux de la recherche : augmenter significativement le nombre de moniteurs. Cette proportion est en deçà de la

valeur nationale indiquée par le CIP dans son rapport de novembre 2004, qui est de 10 %. Cette répartition souligne aussi la faible participation du secteur industriel dans le financement de la recherche en Languedoc-Roussillon.

Cette tendance s'explique en partie par la faible industrialisation de la région. Pourtant, la région est exemplaire en matière de création d'entreprises et notamment d'entreprises innovantes. Ces dernières trouvent essentiellement leur source dans les technologies issues de la recherche publique et on peut en décompter huit dans la liste des "110 espoirs de l'industrie française" publiée par «L'Usine Nouvelle» (27/01/2005). Performance à souligner et à opposer au triste record de chômage de notre région (13,7% en 2003, 22ème région de France... sur 22 !). Il semblerait que **l'industrie ait tout intérêt à miser davantage sur le doctorat pour développer ses activités de pointe.**

L'autre fait marquant est bien sûr la part considérable de thèses non-financées : **une thèse sur cinq n'est pas financée** dans l'académie. Si l'on extrapole ce chiffre à l'échelle nationale, sachant qu'environ 10000 thèses sont soutenues chaque année, ce sont **2000 thésards qui travaillent sans rémunération !!** L'absence de financement est un phénomène particulièrement développé en **sciences humaines et sociales (SHS) : 53 % de doctorants non-financés pour 2004-2005** (contre 5 % en sciences dures). Un chiffre qui confirme des données nationales plus anciennes : 41 % des thèses soutenues étaient financées en SHS, contre 90 % en sciences dures selon les informations du Ministère de l'Education (2001).

Le nombre total de thèses enregistrées dans l'ADUM diminue de 5 % d'une année sur l'autre : 2028 en 2003-2004 et 1922 en 2004-2005. Il est délicat d'utiliser cette évolution (négative !) pour illustrer la désaffection des filières

longues scientifiques, sachant que la différence doit être pondérée par l'erreur inhérente au processus d'inscription. Certaines écoles doctorales sont moins rigoureuses que d'autres lors des inscriptions, de sorte que certains doctorants ne figurent pas dans l'ADUM bien qu'ils soient inscrits en thèse. Peut-être est-il plus prudent d'attendre une confirmation de cette tendance pour l'année universitaire suivante avant de diagnostiquer un réel déclin.

Par contre, la diminution de la proportion du mode de financement "non-enseigné" est de bonne augure, elle est le signe d'un soin plus grand porté par les doctorants à ce petit sacerdoce qu'est le renseignement de leur fiche ADUM !!!

C'est toute l'équipe ADUM qui les remercie...

*Catherine Morales
Emmanuel Rouy*

Témoignage: rechercher son financement CIFRE

suite de la page 1

«... Je vais monter un dossier pour faire une demande de cofinancement région/ANDRA ». Tout à l'air de rouler. Le montage du dossier se passe bien, avec l'aide de mon directeur de thèse. Mi-mars, c'est le jour J, j'amène mon dossier directement au conseil régional. Et oui, j'étais un peu à la bourre. Maintenant commence, la période d'attente. Mais que c'est long !!!!! En fin, la patiente a du bon, arrive juillet et j'ai enfin une réponse : la région a donné son accord pour financer la moitié, SUPER c'est en bonne voie, je vais l'avoir cette bourse de thèse !! Oui mais (car il y a toujours un mais) l'ANDRA, quant à elle refuse mon dossier. Raison : mon sujet est trop éloigné de leur recherche. Me voilà pratiquement à la fin de mon DEA avec en poche la moitié d'une bourse. Que faire ? car une moitié ne suffit pas. Par chance mon directeur de thèse est un ancien chargé de recherche de Rhône-Poulenc (maintenant Aventis). En toute logique, nous nous adressons donc a

eux pour essayer de décrocher cette moitié manquante. Fin août, passe la soutenance, qui malheureusement pour moi ne se passe pas très bien, du milieu du classement, je dégringole à la fin. Désespoir total, remise en question absolue, mais heureusement, j'ai encore le soutien de mon laboratoire et de mon directeur de thèse. Un mois et demi après cet événement catastrophique que fut la soutenance, c'est à dire mi-octobre, la réponse d'Aventis arrive. Bonne surprise, ils sont d'accord pour cofinancer ma thèse avec la région et cela, sans changement dans le sujet de recherche. À ce moment-là, je me suis dit que j'étais enfin arrivée au bout du tunnel et que j'allais pouvoir faire une thèse sur ce sujet que j'affectionne tant. Mais, à la fin de ce même mois, viens ensuite la désillusion : la région n'est plus d'accord. En fait, vu que le cofinancier n'est pas le même que celui prévu au départ, il faut repasser le dossier en commission. Et là arrive la vraie période de galère. Que faire, attendre la réponse de la région au risque de se retrouver le bec dans l'eau ? Une solution vient à nous : pourquoi

ne pas demander une bourse CIFRE (Convention Industrielle pour la Formation par la Recherche) ? Pour Aventis, ça ne change en rien, puisqu'une bourse CIFRE c'est moitié entreprise, moitié ANRT (Association Nationale de la Recherche Technique). Et nous voilà donc partie pour monter le dossier de demande d'une bourse CIFRE. Le problème, c'est qu'il va falloir modifier le projet et le rendre plus finalisé. Je m'explique, pour la région, un thème de recherche même un peu trop fondamental était accepté s'il contribuait à faire avancer les connaissances à ce sujet, en quelque sorte, c'est plus pour du long terme. Pour une entreprise, il lui faut du concret, un sujet avec des applications à court terme, utilisables pratiquement de suite à la fin de la thèse. Avec l'aide précieuse de mon directeur de thèse, nous avons donc planché sur ce problème. Le plus dur a été d'attendre le retour de ce que pensait l'entreprise et de devoir recommencer la rédaction du projet que ne collait toujours pas encore assez aux objectifs d'Aventis. Après 6 longs mois, des fêtes de fin d'année pas très

glorieuses, et de nombreux va et vient du projet entre le labo et l'entreprise, arrive le joli mois de mai 2001 et avec lui, la récompense : nous avons trouvé un accord et un sujet de thèse qui convient aux 2 parties. Il sera scindé en 2, une partie fondamentale (que je chérissais tant) et une partie appliquée (qu'Aventis chérissait tant). Mais ce n'est pas fini !! Il faut maintenant compléter le dossier de demande de financement à l'ANRT, puis l'envoyer afin qu'il passe en commission. Pour l'attente de la réponse, les délais ont été annoncés dès le départ, la réponse ne sera donnée que dans 2 mois. En effet, début juillet -car là-dessus, l'ANRT est régle, il n'y a pas eu de retard- j'ai enfin eu une réponse positive : l'ANRT accepte de cofinancer la thèse. À partir de là, tout s'est enchaîné rapidement : 15 jours après, j'ai reçu mon contrat de travail par la poste, je l'ai signé de suite et j'ai commencé le jour même à manipuler. Quel bonheur suprême, ces nombreux mois de galère ne furent pas en vain, je suis enfin en THESE, mais ça c'est une autre histoire...

Katia Pianelli



Culture Scientifique: sur la route du riz

---Théâtre---

LES AVENTURES DE MERLIN L'ENCHANTEUR, c'est la légende des chevaliers de la table ronde, l'histoire du roi Arthur et du magicien Merlin, le tout largement inspiré de « L'enchantement » de Barjavel. Le duo conteur musicien rend hommage aux légendes arthuriennes avec l'humour et la poésie dont ils ont désormais l'habitude.

Avec Julien Masdoua et Robert Tousseul

Les aventures de Merlin l'enchanteur, les 17 et 18 février à 21h et les 13 et 20 février à 18h30 au Baloard (Bd Louis Blanc)

Tarifs: 5/7 euros

---Concert---

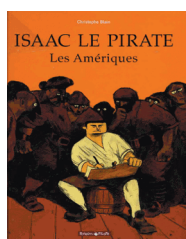
> **Chemical Brothers**
02/03 au Zenith-Montpellier

> **Pink Martini**
09/03 à l'espace Julien
Marseille

LA BD DU MOIS

Christophe Blain, avec des dessins très naïfs et infiniment expressifs, signe quatre belles bandes dessinées sur Isaac le Pirate. L'histoire est celle d'un jeune peintre méconnu qui a délaissé sa fiancée pour partir en quête de grandes aventures et qui se retrouve embarqué comme peintre sur un navire pirate, une situation peu ordinaire. C'est une aventure humaine qui a valu à son auteur le prix du

meilleur album au festival d'Angoulême en 2002. A lire et à collectionner.



Dr Gérard Second m'a fait part de son expérience en tant que conférencier lors des «Savoirs Partagés» organisés à Agropolis Museum sur le thème du riz. Cette présentation a fait état du bilan des connaissances accumulées au cours du temps et des connaissances récentes apportées par la biologie moléculaire et la bio-informatique sur les origines du riz. L'ancêtre du genre *Oryza* est parvenu d'Afrique en Europe où il s'est différencié et il y a cela quarante millions d'années. Après la migration d'*Oryza* en Asie, Afrique et Australasie, le riz a été principalement domestiqué en Asie mais on note aussi une domestication indépendante en Afrique. Grâce aux travaux de milliers de chercheurs son évolution sur le

continent asiatique et les événements moléculaires de son génome sont mieux connus. Gérard Second souligne que «la présence importante des données de séquence ADN a permis d'évaluer les connaissances acquises et de les confirmer». Le riz est considéré comme la plante modèle pour la génomique des céréales, et le génome de deux variétés de riz asiatique a été entièrement séquencé, que de travail!

Cette plante que nous côtoyons si souvent dans nos cuisines avait bien des secrets à nous dévoiler...

Laetitia Mahé

Documentation scientifique

Depuis 1999, la documentation électronique se développe et tend à supplanter la documentation papier. Les éditeurs de revues savantes ont donc adapté leur politique commerciale à cette nouvelle demande, mais comment ?

Tout d'abord, les structures voulant des accès en ligne aux revues doivent garder leurs abonnements papiers qui leur sont facturés au prix fort. Ceci constitue un portefeuille d'abonnements qui ne peut être modifié. Ensuite vient s'ajouter un surcoût pour les abonnements électroniques. A Montpellier c'est la Bibliothèque Inter-Universitaire qui prend en charge ce surcoût pour les 5 grands éditeurs pluridisciplinaires tel que Elsevier, Kluwer, Blackwell... Ce modèle de politique commerciale, imposé par Elsevier il y a 5 ans, tend à devenir la politique commerciale générale

des éditeurs. Conscients de leur importance sur l'échiquier de la recherche, les éditeurs, qui rappelons-le ne rémunèrent qu'exceptionnellement les auteurs, usent de leur pouvoir pour imposer des augmentations tarifaires annuelles de plus de 5%. Cette situation va poser d'énormes problèmes dans les années à venir, surtout que les budgets, eux, n'augmentent pas.

Vers une autre conception du savoir scientifique

Un rapport de Peter Suber, animateur du site Open Access News, propose une conception alternative de diffusion des publications scientifiques. Il se base sur les principes suivants : contrairement au milieu culturel, les chercheurs acceptent le libre accès à leurs productions scientifiques, de plus

une diffusion uniquement électronique des publications permettrait des économies de coût de production. Il y aurait donc deux types de diffusion des articles en open source. La première serait la mise en ligne des prépublications qui pourraient être diffusées avant le passage devant un comité de lecture. La seconde serait la diffusion de journaux qui, eux, fonctionneraient avec comité de lecture. Cette méthode alternative est en train de se mettre en place. Il reste à résoudre le problème des indices d'impact des revues car dans ce nouveau système, comment trouver un bon indicateur de quantification de la qualité de la recherche ?

Sébastien Balme

Pour en savoir plus...

Le libre accès à la littérature scientifique, une présentation concise du concept de libre accès par Peter Suber. http://www.inist.fr/openaccess/article.php3?id_article=73 Une présentation plus détaillée (en anglais) <http://www.earlham.edu/%7Eepeters/fos/overview.htm>
Un répertoire des journaux en libre accès <http://www.doaj.org/home>

Quoi d'neuf Doc

est une publication de l'association CONTACT éditée à 500 exemplaires, financée par le FDSIE de l'UM2

Équipe de rédaction Février 2005 :

Sébastien Balme, Ingrid Chanefo, Laetitia Mahé, Catherine Morales, Katia Pianelli, Emmanuel Rouy, Christelle Siddi, Alexia Vuillet

Association Contact

Université Montpellier II, Place E. Bataillon, boîte 11 Sous-sol bât 24, Salle 17

Tél : 04 67 14 48 16 -

Tél/Fax/Répondeur : 04 67 14 42 83

actifs@contact.asso.fr - www.contact.asso.fr

L'association Contact est composée principalement de doctorants qui s'investissent tout au long de l'année. Si vous aussi avez envie de participer à la vie doctorale, venez nous rejoindre.

Permanence tous les vendredis de 12h à 14h Université Montpellier II sous-sol bât 24.

Tout élève ou ancien élève d'une école doctorale de l'académie de Montpellier est membre adhérent de droit de l'association Contact. Cette adhésion est gratuite.

Soutenez notre action et adhérez à Contact sur :

www.contact.asso.fr